FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE
Section de Seine Maritime
Immeuble Jules Ferry Rue de l'Enseigne Renaud 76000 Rouen
Téléphone : 02 35 89 47 32 – fnec-fo.rouen@orange.fr

Déclaration de la FNEC FP FO CAAS du 25 mai 2023

Les mobilisations pour le retrait de la réforme des retraites depuis le 19 janvier rassemblent des millions de salariés du public et du privé, exprimant une détermination inédite !

L'utilisation du 49.3 pour faire passer cette réforme d'ampleur témoigne de sa position minoritaire.

La FNEC FP FO, dans l'unité syndicale la plus totale, demande l'abandon de cette réforme. Elle refuse tout recul de l'âge légal, tout allongement de la durée de cotisation et exige également le maintien de tous les régimes.

En responsabilité et dans l'intérêt des personnels, notre fédération siège dans les instances statutaires. Toutefois, il n'est pas envisageable de faire comme si le dialogue social pouvait se tenir normalement alors que le Président et ses ministres sont entravés dans tous leurs déplacements, les travailleurs étant déterminés à ne pas « tourner la page » sur la réforme des retraites.

Ce dont les salariés ont besoin, ce n'est pas de travailler deux ans de plus, ce sont des augmentations de salaire, dans un contexte où l'inflation frappe durement tous les travailleurs. La FNEC FP FO exige l'ouverture immédiate de négociations salariale pour une revalorisation de 22% point d'indice, pour tous les personnels et non conditionnée à des tâches supplémentaires. Notre fédération revendique l'abandon du pacte qui se résume à travailler plus pour perdre moins !

La FNEC FP FO redit sa colère sur la situation des AESH, rémunérés en moyenne 830 € par mois alors qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement des écoles et à la réussite des élèves en situation de handicap. Depuis des mois, avec notre fédération, ces AESH, qui sont des femmes à 98%, réclament un vrai statut de la Fonction Publique et un vrai salaire qui leur permette de vivre dignement de leur travail.

Et alors que les AED et AESH rémunérés par les EPLE sont déjà exclus de certaines prestations sociales interministérielles, le ministère prévoit que la prime REP/REP+ pour les AESH soit moindre que pour les autres personnels, et au prorata de la quotité de travail. Cette mesure, qui méprise leur revendication « un temps plein pour 24h », est une décision scandaleuse à laquelle nous ne nous résignons pas.

Quant à la volonté du Président Macron de créer un métier « d'accompagnant à la réussite des élèves » qui regrouperait les AESH et les AED, notre fédération s'y oppose fermement. Cette annonce, qui sous-entend que les missions de ces personnels seraient interchangeables, démontre une fois de plus l'incapacité du gouvernement à entendre les revendications des personnels et son obstination à avancer à marche forcée, seul contre tous !

La FNEC FP-FO revendique l'augmentation des seuils d'éligibilité aux différentes prestations et leur financement à hauteur des besoins pour que TOUS les personnels puissent en bénéficier.

Elle demande d'augmenter de façon conséquente le budget de l'Action Sociale prenant en compte la situation sociale des agents et la réalité de la crise économique qui s'installe. Elle revendique une Action Sociale qui améliore la situation des personnels.

Enfin, la FNEC FP-FO ne s'associe pas à la tentative du ministre d'intégrer les organisations syndicales dans la destruction de nos droits statutaires. C'est pourquoi, la FNEC FP FO demande l'abandon de l'association Préau et exige le maintien des instances statutaires d'action sociale.

La FNEC FP FO